

Les entiers relatifs et les nombres rationnels

(version provisoire du 4 mai 2008)

Jean-Marie Lion

Université de Rennes 1

I. Relation d'équivalence

I.1. définition Une *partition* d'un ensemble E est une famille \mathcal{F} de sous-ensembles non vides de E telle que

$$E = \bigcup_{F \in \mathcal{F}} F$$

et telle que pour tout $(F, F') \in \mathcal{F}^2$, $F = F'$ dès que $F \cap F' \neq \emptyset$.

I.2. définition Soit E un ensemble muni d'une relation binaire \mathcal{R} . La relation est dite *symétrique* si pour tout $(x, y) \in E \times E$ on a $y\mathcal{R}x$ dès que $x\mathcal{R}y$.

I.3. définition Soit E un ensemble muni d'une relation binaire \mathcal{R} . La relation \mathcal{R} est dite *d'équivalence* si elle est réflexive, transitive et symétrique.

I.4. définition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} . Si $x \in E$ on appelle *classe d'équivalence* de x pour \mathcal{R} et on note \bar{x} (ou $\bar{x}^{\mathcal{R}}$) le sous-ensemble \bar{x} des $y \in E$ tels que $x\mathcal{R}y$. On appelle *ensemble quotient associé à \mathcal{R}* et on note \bar{E} ou E/\mathcal{R} (ou encore $\bar{E}^{\mathcal{R}}$) l'ensemble des classes d'équivalence pour \mathcal{R} .

I.5. proposition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} . Alors l'ensemble des classes E/\mathcal{R} forme une partition de E . De plus, si F est une classe d'équivalence et si $x \in F$ alors $\bar{x} = F$.

I.6. preuve Soit $x \in E$. Puisque \mathcal{R} est réflexive, $x\mathcal{R}x$ et $x \in \bar{x}$. Par conséquent

$$E \subset \bigcup_{x \in E} \bar{x}.$$

Or, si $x \in E$ on a $\bar{x} \subset E$ et donc

$$\bigcup_{x \in E} \bar{x} \subset E.$$

Ceci implique par double inclusion que

$$E = \bigcup_{x \in E} \bar{x}.$$

Or, lorsque x décrit E sa classe \bar{x} décrit E/\mathcal{R} . Par conséquent Ceci implique donc que

$$E = \bigcup_{F \in E/\mathcal{R}} F.$$

Soit F et F' deux classes d'équivalence. Il existe x, x' dans E tels que $F = \bar{x}$ et $F' = \bar{x}'$. On suppose que $F \cap F' \neq \emptyset$ c'est à dire $\bar{x} \cap \bar{x}' \neq \emptyset$. On va montrer que $F = F'$. Ceci montrera que les classes forment une partition de E et que si $F \in E/\mathcal{R}$ alors $F = \bar{x}$ quelque soit $x \in F$.

Puisque $\bar{x} \cap \bar{x}' \neq \emptyset$ il existe donc z dans E tel que $z \in \bar{x} \cap \bar{x}'$. On a donc $x\mathcal{R}z$ et $x'\mathcal{R}z$. Par symétrie on a $z\mathcal{R}x'$. Par transitivité on a $x\mathcal{R}x'$. À nouveau par symétrie on a $x'\mathcal{R}x$.

Soient $u \in \bar{x} = F$ et $v \in \bar{x}' = F'$. On a donc $x\mathcal{R}u$ et $x'\mathcal{R}v$. Puisque $x\mathcal{R}x'$ et $x'\mathcal{R}v$, par transitivité on a $x\mathcal{R}v$ et $v \in \bar{x}$. Ainsi $\bar{x}' \subset \bar{x}$. De même, puisque $x'\mathcal{R}x$ et $x\mathcal{R}u$, par transitivité on a $x'\mathcal{R}u$ et $u \in \bar{x}'$. Ainsi $\bar{x} \subset \bar{x}'$. Ceci implique par double inclusion que $\bar{x} = \bar{x}'$ c'est à dire que $F = F'$.

I.7. proposition Soit \mathcal{P} une partition d'un ensemble E . La relation \mathcal{R} définie sur E par $x\mathcal{R}y$ s'il existe $F \in \mathcal{P}$ tel que $x, y \in F$ est une relation d'équivalence.

I.8. preuve Soit $x, y, z \in E$. Puisque \mathcal{P} est une partition de E il existe $F, G, H \in \mathcal{P}$ tels que $x \in F, y \in G$ et $z \in H$. De plus F, G et H sont les seuls éléments de \mathcal{P} qui contiennent respectivement x, y et z .

On a $x\mathcal{R}x$ car $x \in F \in \mathcal{R}$. Par conséquent \mathcal{R} est réflexive.

Si $x\mathcal{R}y$ et $y\mathcal{R}z$ alors il existe $F', G' \in \mathcal{P}$ tels que $x, y \in F'$ et $y, z \in G'$. En raison de l'unicité de F, G et H on a $F' = F, F' = G, G' = G$ et $G' = H$. ainsi $F = F' = G = G' = H$ c'est à dire $F = G = H$ et $x\mathcal{R}z$. Par conséquent \mathcal{R} est transitive.

Si $x\mathcal{R}y$ alors il existe $F' \in \mathcal{P}$ tel que $x, y \in F'$. Donc $y\mathcal{R}x$. Ainsi \mathcal{R} est symétrique.

Puisque \mathcal{R} est réflexive, transitive et symétrique c'est une relation d'équivalence.

I.9. définition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} et d'une loi \top . La relation est dite *compatible* avec la loi si pour tout quadruplet (x, y, x', y') de E tel que $x\mathcal{R}y$ et $x'\mathcal{R}y'$ on a $(x \top x')\mathcal{R}(y \top y')$.

I.10. proposition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} et d'une loi \top . On suppose que la relation est compatible avec la loi. Alors,

si F et F' sont deux classes, l'ensemble

$$\{(y \top y') : y \in F, y' \in F'\}$$

est inclus dans une classe d'équivalence unique notée $F \overline{\top} F'$.

I.11. preuve Soient F et F' deux classes d'équivalence et soient $x \in F$ et $x' \in F'$ fixés. Puisque les classes d'équivalence forment une partition de E , si l'ensemble

$$\{(y \top y') : y \in F, y' \in F'\}$$

est inclus dans une classe son intersection avec une autre classe est nécessairement vide. Il suffit donc de montrer que si $y \in F$ et $y' \in F'$ alors $(y \top y') \in \overline{(x \top x')}$. Or, puisque la relation est compatible avec la loi on a $(x \top x') \mathcal{R} (y \top y')$ et donc $(y \top y') \in \overline{(x \top x')}$.

I.12. définition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} et d'une loi \top . On suppose que la relation est compatible avec la loi. D'après la proposition précédente l'ensemble

$$\{(F, F', G) \in (E/\mathcal{R})^3 : \exists (x, x') \in F \times F' \ x \top x' \in G\}$$

est le graphe d'une loi définie sur E/\mathcal{R} . Cette loi est la loi quotient de \top par \mathcal{R} et elle est notée $\overline{\top}$ la loi définie sur E/\mathcal{R} .

I.13. proposition Soit E un ensemble muni d'une relation d'équivalence \mathcal{R} et d'une loi \top . On suppose que la relation est compatible avec la loi. Si \top est associative (respectivement commutative) alors $\overline{\top}$ est associative (respectivement commutative). Si \top admet un neutre noté e alors \bar{e} est le neutre de $\overline{\top}$. Si de plus x' est l'inverse de x pour \top alors $\overline{x'}$ est l'inverse de \overline{x} pour $\overline{\top}$. Enfin, si la relation est compatible avec une seconde loi \perp et si c'est seconde loi est distributive par rapport à \top alors la loi $\overline{\perp}$ est distributive par rapport à $\overline{\top}$.

I.14. preuve Soient F, F' et F'' des classes d'équivalence et $x \in F, x' \in F'$ et $x'' \in F'' : F = \overline{x}, F' = \overline{x'}$ et $F'' = \overline{x''}$.

On a

$$\begin{aligned} T \overline{\top} (T' \overline{\top} T'') &= \overline{\overline{x} \top (\overline{x'} \top \overline{x''})} \\ &= \overline{\overline{x} \top (x' \top x'')} \\ &= \overline{(x \top (x' \top x''))} \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} (T \overline{\top} T') \overline{\top} T'' &= \overline{(\overline{\overline{x} \top x'}) \top \overline{x''}} \\ &= \overline{(x \top x') \top x''} \\ &= \overline{(x \top x') \top x''}. \end{aligned}$$

Si \top est associative alors $x \top (x' \top x'') = (x \top x') \top x''$. Ceci implique que

$$T \bar{\top} (T' \bar{\top} T'') = (T \bar{\top} T') \bar{\top} T''$$

et donc que $\bar{\top}$ est associative.

On a

$$\begin{aligned} T \bar{\top} T' &= \overline{x \top x'} \\ &= \overline{(x \top x')} \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} T' \bar{\top} T &= \overline{x' \top x} \\ &= \overline{(x' \top x)}. \end{aligned}$$

Si \top est commutative alors $(x \top x') = (x' \top x)$. Ceci implique que

$$T \bar{\top} T' = T' \bar{\top} T$$

et donc que $\bar{\top}$ est commutative.

Si \top admet un neutre noté e alors

$$\begin{aligned} T \bar{\top} e &= \overline{x \top e} \\ &= \overline{(x \top e)} \\ &= \overline{x} \\ &= T \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} e \bar{\top} T &= \overline{e \top x} \\ &= \overline{(e \top x)} \\ &= \overline{x} \\ &= T. \end{aligned}$$

Ainsi la classe de e est le neutre de $\bar{\top}$. Si de plus x' est l'inverse de x alors on a

$$\begin{aligned} \overline{x \top x'} &= \overline{(x \top x')} \\ &= \overline{e} \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} \overline{x' \top x} &= \overline{(x' \top x)} \\ &= \overline{e}. \end{aligned}$$

Ainsi la classe la classe de l'inverse x' de x (pour \top) est l'inverse de la classe de x (pour $\bar{\top}$).

Supposons que la relation soit compatible avec une seconde loi \perp qui est distributive par rapport à \top . On a

$$x \perp (x' \top x'') = (x \perp x') \top (x \perp x'')$$

et

$$(x \top x') \perp x'' = (x \perp x'') \top (x' \top x'').$$

On a donc

$$\begin{aligned} T \bar{\perp} (T' \bar{\top} T'') &= \bar{x} \bar{\perp} (\bar{x}' \bar{\top} \bar{x}'') \\ &= \bar{x} \bar{\perp} (\bar{x}' \top \bar{x}'') \\ &= \overline{x \perp (x' \top x'')} \\ &= \overline{(x \perp x') \top (x \perp x'')} \\ &= \overline{(x \perp x') \top (x \perp x'')} \\ &= (\bar{x} \bar{\perp} \bar{x}') \bar{\top} (\bar{x} \bar{\perp} \bar{x}'') \\ &= (T \bar{\perp} T') \bar{\top} (T \bar{\perp} T'') \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} (T \bar{\top} T') \bar{\perp} T'' &= (\bar{x} \bar{\top} \bar{x}') \bar{\perp} \bar{x}'' \\ &= \overline{(x \top x') \perp x''} \\ &= \overline{(x \top x') \perp x''} \\ &= \overline{(x \perp x'') \top (x' \top x'')} \\ &= \overline{(x \perp x'') \top (x' \perp x'')} \\ &= (\bar{x} \bar{\perp} \bar{x}'') \bar{\top} (\bar{x}' \bar{\perp} \bar{x}'') \\ &= (T \bar{\perp} T'') \bar{\top} (T' \bar{\perp} T''). \end{aligned}$$

Ainsi si \perp est distributive par rapport à \top alors $\bar{\perp}$ est distributive par rapport à $\bar{\top}$.

II. Les entiers relatifs

II.1. définition On munit $\mathbf{N} \times \mathbf{N}$ des deux lois $+$ et \times définies par les formules suivantes. Si $(a, b) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$ et $(c, d) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$ alors

$$(a, b) + (c, d) = (a + c, b + d)$$

et

$$(a, b) \times (c, d) = (a \times c + b \times d, a \times d + b \times c).$$

II.2. remarque On a $(0, 1) \times (0, 1) = (1, 0)$.

II.3. preuve En effet

$$\begin{aligned}(0, 1) \times (0, 1) &= (0 \times 0 + 1 \times 1, 0 \times 1 + 1 \times 0) \\ &= (1, 0).\end{aligned}$$

II.4. proposition *Les lois $+$ et \times sont associatives et commutatives. La loi \times est distributive par rapport à la loi $+$. Le couple $(0, 0)$ est l'élément neutre de la loi $+$. Le couple $(1, 0)$ est le neutre de de la loi \times .*

II.5. preuve Associativité de $+$ et \times . Soient $(a, b), (c, d), (e, f) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$.
On a

$$\begin{aligned}(a, b) + ((c, d) + (e, f)) &= (a, b) + (c + e, d + f) \\ &= (a + (c + e), b + (d + f)) \\ &= ((a + c) + e, (b + d) + f) \\ &= ((a + c), (b + d)) + (e, f) \\ &= ((a, b) + (c, d)) + (e, f)\end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned}(a, b) \times ((c, d) \times (e, f)) &= (a, b) \times (c \times e + d \times f, d \times e + c \times f) \\ &= (a \times (c \times e + d \times f) + b \times (d \times e + c \times f), \\ &\quad a \times (d \times e + c \times f) + b \times (c \times e + d \times f)) \\ &= ((a \times c + b \times d) \times e + (a \times d + b \times c) \times f, \\ &\quad (a \times c + b \times d) \times f + (a \times d + b \times c) \times e) \\ &= (a \times c + b \times d, a \times d + b \times c) \times (e, f) \\ &= ((a, b) \times (c, d)) \times (e, f).\end{aligned}$$

Commutativité de $+$ et \times . Soient $(a, b), (c, d) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$. On a

$$\begin{aligned}(a, b) + (c, d) &= (a + c, b + d) \\ &= (c + a, d + b) \\ &= (c, d) + (a, b)\end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned}(a, b) \times (c, d) &= (a \times c + b \times d, a \times d + b \times c) \\ &= (c \times a + d \times b, c \times b + d \times a) \\ &= (c, d) \times (a, b).\end{aligned}$$

Distributivité de \times par rapport à $+$. Soient $(a, b), (c, d), (e, f) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$.

On a

$$\begin{aligned}
 (a, b) \times ((c, d) + (e, f)) &= (a, b) \times (c + e, d + f) \\
 &= (a \times (c + e) + b \times (d + f), a \times (d + f) + b \times (c + e)) \\
 &= ((a \times c + b \times d) + (a \times e + b \times f), \\
 &\quad (a \times d + b \times c) + (a \times f + b \times e)) \\
 &= (a, b) \times (c, d) + (a, b) \times (e, f).
 \end{aligned}$$

Les neutres. Soit $(a, b) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$. On a

$$\begin{aligned}
 (a, b) + (0, 0) &= (a + 0, b + 0) \\
 &= (a, b) \\
 &= (0 + a, 0 + b), \\
 &= (0, 0) + (a, b)
 \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned}
 (a, b) \times (1, 0) &= (a \times 1 + b \times 0, a \times 0 + b \times 1) \\
 &= (a, b) \\
 &= (1 \times a + 0 \times b, 1 \times b + 0 \times a), \\
 &= (1, 0) \times (a, b).
 \end{aligned}$$

II.6. définition On considère sur $\mathbf{N} \times \mathbf{N}$ la relation \mathcal{R} définie de la façon suivante. Soit (a, b) et (a', b') dans $\mathbf{N} \times \mathbf{N}$. On a $(a, b)\mathcal{R}(a', b')$ si $a + b' = b + a'$.

II.7. proposition La relation \mathcal{R} est une relation d'équivalence et les classes d'équivalence sont décrites de la façon suivante. Soit $(a, b) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$:

- si $b \leq a$ il existe un unique $n \in \mathbf{N}$ tel que $a = b + n$ et on a

$$\overline{(a, b)} = \overline{(n, 0)} = \{(k + n, k) : k \in \mathbf{N}\};$$

- si $a \leq b$ il existe un unique $n \in \mathbf{N}$ tel que $a + n = b$ et on a

$$\overline{(a, b)} = \overline{(0, n)} = \{(k, k + n) : k \in \mathbf{N}\}.$$

De plus si $n, m \in \mathbf{N}$ alors :

- $\overline{(n, 0)} = \overline{(m, 0)}$ si et seulement si $n = m$;
- $\overline{(0, n)} = \overline{(0, m)}$ si et seulement si $n = m$;
- $\overline{(n, 0)} = \overline{(0, m)}$ si et seulement si $n = m = 0$.

II.8. preuve On va montrer que \mathcal{R} est une relation d'équivalence. Soit (a, b) , (a', b') , $(a'', b'') \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}$.

On a $a + b = b + a$ (commutativité des entiers naturels) donc $(a, b)\mathcal{R}(a, b)$. La relation \mathcal{R} est réflexive.

Si $a + b' = b + a'$ et $a' + b'' = b' + a''$ alors $a + b'' + (a' + b') = b + a'' + (a' + b')$ (commutativité et associativité de l'addition des entiers naturels) et donc $a + b'' = b + a''$ (car les entiers naturels sont réguliers pour l'addition). Ainsi si $(a, b)\mathcal{R}(a', b')$ et $(a', b')\mathcal{R}(a'', b'')$ alors $(a, b)\mathcal{R}(a'', b'')$. La relation \mathcal{R} est transitive.

Si $a + b' = b + a'$ alors $a' + b = a + b'$ (commutativité de l'addition des entiers naturels). Ainsi si $(a, b)\mathcal{R}(a', b')$ alors $(a', b')\mathcal{R}(a, b)$. La relation \mathcal{R} est symétrique.

Si $b \leq a$ on sait qu'il existe un unique $n \in \mathbf{N}$ tel que $a = b + n$. On a $a + 0 = b + n$ donc $(n, 0) \in \overline{(a, b)}$. Si $k \in \mathbf{N}$ on a $a + k = (b + n) + k = b + (k + n)$ donc $(k + n, k) \in \overline{(a, b)}$. Soit maintenant $(a', b') \in \overline{(a, b)}$. Puisque que la relation est d'équivalence on a $(a', b')(n, 0)$ et donc $a' = b' + n$. On pose $b' = k$ et on a bien (a', b') de la forme $(a', b') = (k + n, k)$.

Si $a \leq b$ on sait qu'il existe un unique $n \in \mathbf{N}$ tel que $b = a + n$. On a $a + n = b + 0$ donc $(0, n) \in \overline{(a, b)}$. Si $k \in \mathbf{N}$ on a $a + (k + n) = (a + n) + k = b + k$ donc $(k, k + n) \in \overline{(a, b)}$. Soit maintenant $(a', b') \in \overline{(a, b)}$. Puisque que la relation est d'équivalence on a $(a', b')(0, n)$ et donc $a' + n = b'$. On pose $a' = k$ et on a bien (a', b') de la forme $(a', b') = (k, k + n)$.

soit n et m dans \mathbf{N} . On a $n = 0 + n = n + 0 = 0 + m = m + 0 = m$. Ceci implique que $\overline{(n, 0)} = \overline{(m, 0)}$ si et seulement si $n = m$ et que $\overline{(0, n)} = \overline{(0, m)}$ si et seulement si $n = m$. On a $n + m = 0 + 0$ entraîne $n = m = 0$. Par conséquent $\overline{(n, 0)} = \overline{(0, m)}$ si et seulement si $n = m = 0$.

II.9. définition L'ensemble \mathbf{Z} des entiers relatifs est l'espace quotient

$$\mathbf{Z} = (\mathbf{N} \times \mathbf{N})/\mathcal{R}.$$

Les éléments de \mathbf{Z} sont les *entiers relatifs*.

II.10. proposition La relation \mathcal{R} précédente est compatible avec $+$ et \times . De plus si $n \in \mathbf{N}$ on a

$$\overline{(n, 0)} + \overline{(0, n)} = \overline{(0, n)} + \overline{(n, 0)} = \overline{(0, 0)}.$$

Si $n, m \in \mathbf{N}$ on a

$$\begin{aligned}
\overline{(n, 0)} + \overline{(m, 0)} &= \overline{(n + m, 0)} \\
\overline{(n, 0)} \times \overline{(m, 0)} &= \overline{(n \times m, 0)} \\
\overline{(0, n)} + \overline{(0, m)} &= \overline{(0, n + m)} \\
\overline{(0, n)} \times \overline{(0, m)} &= \overline{(n \times m, 0)} \\
\overline{(n, 0)} + \overline{(0, m)} &= \overline{(k, 0)} && \text{avec } k \in \mathbf{N} \text{ tel que } m + k = n \\
&&& \text{si } m \leq n \\
\overline{(n, 0)} + \overline{(0, m)} &= \overline{(0, k)} && \text{avec } k \in \mathbf{N} \text{ tel que } n + k = m \\
&&& \text{si } n \leq m \\
\overline{(n, 0)} \times \overline{(0, m)} &= \overline{(0, n \times m)}.
\end{aligned}$$

II.11. preuve Montrons la compatibilité de la relation avec les deux lois.

Soit (a, b) , (a', b') , (c, d) et (c', d') dans $\mathbf{N} \times \mathbf{N}$ tels que $(a, b)\mathcal{R}(a', b')$ et $(c, d)\mathcal{R}(c', d')$. On a donc $a + b' = b + a'$ et $c + d' = d + c'$.

En raison de l'associativité et de la commutativité de l'addition des entiers naturels il vient $(a + c) + (b' + d') = (b + d) + (a' + c')$ et donc

$$(a, b) + (c, d)\mathcal{R}(a', b') + (c', d').$$

La relation \mathcal{R} est bien compatible avec $+$.

On pose $(a, b) \times (c, d) = (A, B)$ et $(a', b') \times (c', d') = (A', B')$. On a

$$\begin{aligned}
A &= a \times c + b \times d \\
B &= a \times d + b \times c \\
A' &= a' \times c' + b' \times d' \\
B' &= a' \times d' + b' \times c'.
\end{aligned}$$

Par conséquent

$$\begin{aligned}
A + B' &= a \times c + b \times d + a' \times d' + b' \times c \\
B + A' &= a \times d + b \times c + a' \times c' + b' \times d'
\end{aligned}$$

et si on pose $X = b' \times c + a' \times d + b' \times d + a' \times c$ on obtient en raison des

propriétés de l'addition et de la multiplication des entiers naturels

$$\begin{aligned}
A + B' + X &= a \times c + b \times d + a' \times d' + b' \times c \\
&\quad + b' \times c + a' \times d + b' \times d + a' \times c \\
&= (a + b') \times c + (b + a') \times d \\
&\quad + a' \times (c + d') + b' \times (d + c') \\
B + A' + X &= a \times d + b \times c + a' \times c' + b' \times d' \\
&\quad + b' \times c + a' \times d + b' \times d + a' \times c \\
&= a' \times (d + c') + b' \times (c + d') \\
&\quad + (a + b') \times d + (b + a') \times c.
\end{aligned}$$

On déduit alors des égalités $a + b' = b + a'$ et $c + d' = d + c'$ que

$$A + B' + X = B + A' + X$$

et donc, puisque les entiers naturels sont réguliers pour l'addition,

$$A + B' = B + A'.$$

Ceci signifie que

$$(a, b) \times (c, d) \mathcal{R} (a', b') \times (c', d').$$

La relation \mathcal{R} est bien compatible avec \times .

Soit $n, m \in \mathbf{N}$.

On a $(n, 0) + (0, n) = (0, n) + (n, 0) = (n, n)$. Or $\overline{(n, n)} = \overline{(0, 0)}$. Donc

$$\overline{(n, 0) + (0, n)} = \overline{(0, n) + (n, 0)} = \overline{(0, 0)}.$$

On a $(n, 0) + (m, 0) = (n + m, 0)$ donc $\overline{(n, 0) + (m, 0)} = \overline{(n + m, 0)}$.

On a $(n, 0) \times (m, 0) = (n \times m, 0)$ donc $\overline{(n, 0) \times (m, 0)} = \overline{(n \times m, 0)}$.

On a $(0, n) + (0, m) = (0, n + m)$ donc $\overline{(0, n) + (0, m)} = \overline{(0, n + m)}$.

On a $(0, n) \times (0, m) = (0 \times m, n)$ donc $\overline{(0, n) \times (0, m)} = \overline{(n \times m, 0)}$.

Si $n = m + k$ avec $k \in \mathbf{N}$ alors

$$(n, 0) + (0, m) = (n, m) = (m + k, m) = (m, m) + (k, 0).$$

Or $\overline{(m, m)} = \overline{(0, 0)}$. Par conséquent $\overline{(n, 0) + (0, m)} = \overline{(k, 0)}$.

Si $m = n + k$ avec $k \in \mathbf{N}$ alors

$$(n, 0) + (0, m) = (n, m) = (n, n + k) = (n, n) + (0, k).$$

Or $\overline{(n, n)} = \overline{(0, 0)}$. Par conséquent $\overline{(n, 0)} \overline{+} \overline{(0, m)} = \overline{(0, k)}$.
 On a $(n, 0) \times (0, m) = (0, n \times m)$ donc $\overline{(n, 0)} \overline{\times} \overline{(0, m)} = \overline{(0, n \times m)}$.

II.12. corollaire Les lois $+$ et \times induisent sur \mathbf{Z} des lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ qui sont associatives, commutatives, qui admettent chacune un élément neutre : $\overline{(0, 0)}$ est le neutre pour $\overline{+}$ et $\overline{(1, 0)}$ est le neutre pour $\overline{\times}$. Tout élément de \mathbf{Z} admet un inverse pour $\overline{+}$.

II.13. preuve C'est une conséquence immédiate de ce qui précède.

II.14. définition Un *groupe* est un couple (G, \top) où G est un ensemble non vide et \top est une loi de composition interne associative qui admet un élément neutre et telle que tout élément de G admet un inverse. Si de plus \top est commutative on dit que (G, \top) est un *groupe commutatif*.

II.15. proposition L'ensemble \mathbf{Z} muni de la loi $\overline{+}$ est un groupe commutatif.

II.16. preuve C'est une conséquence immédiate de ce qui précède.

II.17. définition Un *anneau* est un triplet (A, \top, \perp) où (A, \top) est un groupe commutatif et \perp est une loi de composition interne associative, distributive par rapport à \top et qui admet un élément neutre. Si de plus \perp est commutative on dit que (A, \top, \perp) est un *anneau commutatif*.

II.18. proposition L'ensemble \mathbf{Z} muni des lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ est un anneau commutatif.

II.19. preuve C'est une conséquence immédiate de ce qui précède.

II.20. remarque On déduit de ce qui précède qu'en identifiant $n \in \mathbf{N}$ à la classe $\overline{(n, 0)}$ les lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ prolongent à \mathbf{Z} les lois $+$ et \times de \mathbf{N} . De plus toute classe de \mathbf{Z} admet un représentant unique de la forme $(n, 0)$ ou de la forme $(0, n)$ avec $n \in \mathbf{N}$.

II.21. notation Si $n \in \mathbf{N}$ on identifie la classe de $(n, 0)$ à n et on note $(-n)$ la classe de $(0, n)$. On note $+$ et \times les lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ de \mathbf{Z} . Si $n, m \in \mathbf{Z}$ on pose

$$n + (-m) = (-m) + n = n - m.$$

II.22. convention On utilise les propriétés d'associativité et de commutativité de $+$ et \times et on donne la priorité de \times sur $+$ pour simplifier le parenthésage. Le symbole \times est parfois omis. Ainsi le produit $a \times b$ peut être noté ab .

II.23. lemme Si $n, m \in \mathbf{Z}$ il existe un unique $k \in \mathbf{N}$ tel que $n + k = m$ ou $m + k = n$.

II.24. preuve Il existe un entier naturel k tel que $m - n = \overline{(k, 0)}$ ou $m - n = \overline{(0, k)}$. Dans le premier cas $n + k = m$ et dans le second $m + k = n$.

II.25. proposition On prolonge à \mathbf{Z} l'ordre de \mathbf{N} en un ordre total sur \mathbf{Z} compatible avec l'addition et avec la multiplication par des entiers naturels en posant pour $m, n \in \mathbf{Z}$ $n \leq m$ s'il existe $k \in \mathbf{N}$ tel que $m = n + k$. On définit ainsi sur \mathbf{Z} l'unique ordre compatible avec l'addition et tel que $0 \leq 1$.

II.26. preuve Montrons qu'on a bien défini un ordre total. Si $n, m \in \mathbf{Z}$ alors il existe $k \in \mathbf{Z}$ tel que $n = m + k$ ou $m = n + k$. Par conséquent on a $n \leq m$ ou $m \leq n$. La relation \leq est réflexive car si $n \in \mathbf{Z}$ alors $n + 0 = n$ et donc $n \leq n$. La relation est bien antisymétrique car si $n, m \in \mathbf{Z}$ et $k, k' \in \mathbf{N}$ sont tels que $n = m + k$ et $m = n + k'$ alors $n = n + (k' + k)$, $k + k' = 0$ et donc, puisque $k, k' \in \mathbf{N}$, $k = k' = 0$. Ainsi $n = m$. Ceci signifie que si $n \leq m$ et $m \leq n$ alors $n = m$. La relation est bien transitive car si $n, m, p \in \mathbf{Z}$ et $k, h \in \mathbf{N}$ vérifient $n + k = m$ et $m + h = p$ alors $n + (k + h) = p$. Ceci signifie que si $n \leq m$ et $m \leq p$ alors $n \leq p$.

Montrons que l'ordre est compatible avec l'addition. Soit $n, m \in \mathbf{Z}$ tels que $n \leq m$ et soit $p \in \mathbf{Z}$. Il existe $k \in \mathbf{N}$ tel que $m = n + k$. On a $m + p = p + m = (n + p) + k = (p + n) + k$. Par conséquent

$$n + p = p + n \leq m + p = p + m.$$

Montrons que l'ordre est compatible avec la multiplication par des entiers naturels. Soit $n, m \in \mathbf{Z}$ tels que $n \leq m$ et soit $p \in \mathbf{N}$. Il existe $k \in \mathbf{N}$ tel que $m = n + k$. On a $m \times p = p \times m = n \times p + k \times p = p \times n + p \times k$ et $p \times k = k \times p \in \mathbf{N}$. Par conséquent

$$p \times n = n \times p \leq p \times m = m \times p.$$

Expliquons l'unicité. La preuve reprend une preuve relative à \mathbf{N} . Soit \leq' un ordre sur \mathbf{Z} qui est compatible avec l'addition et tel que $0 \leq' 1$. On note M l'ensemble

$$M = \{n \in \mathbf{N} : 0 \leq' n\}.$$

On va montrer par récurrence que $M = \mathbf{N}$. L'ensemble M est non vide car il contient 0 et 1. Soit $n \in M$. Puisque l'ordre \leq' est compatible avec l'addition et que $0 \leq' 1$ il vient $n \leq' n + 1$. Puisque $n \in M$ on a aussi $0 \leq' n$. Par

transitivité de \leq' il vient $0 \leq' n + 1$ et donc $(n + 1) \in M$. Ceci prouve que $M = \mathbf{N}$. Il reste à montrer que si $n, m \in \mathbf{Z}$ sont tels que $n \leq m$ alors $n \leq' m$. Soit donc $n, m \in \mathbf{Z}$ tels que $n \leq m$. Il existe donc $k \in \mathbf{N}$ tel $m = n + k$. On a donc $0 \leq' k$. Puisque \leq' est compatible avec l'addition ceci implique que $n \leq' m$.

II.27. proposition Soit $X \subset \mathbf{Z}$. Si X est non vide et minoré il admet un plus petit élément. S'il est non vide et majoré il admet un plus grand élément.

II.28. preuve On suppose que X contient un élément x et que X est minoré par y . Soit $E = \{n \in \mathbf{N} : y + n \in X\}$. L'ensemble E est un sous-ensemble de \mathbf{N} qui est non vide car il contient $x - y$. Il admet donc un plus petit élément m . On pose $x' = y + m$. C'est un élément de X donc $y \leq x'$. Soit $q \in \mathbf{Z}$ tel que $q < x'$. Si $q < y$ alors $q \notin X$ car y est un minorant de X . Si $y \leq q < x'$ alors $0 \leq q - y < x' - y = m$. Ainsi $q - y$ est un entier naturel strictement inférieur à m . Il n'appartient donc pas à E et $q = y + (q - y)$ n'appartient pas à X . Ainsi x' est le plus petit élément de X .

On suppose maintenant que X contient un élément x et que X est majoré par z . Soit $E = \{n \in \mathbf{N} : z - n \in X\}$. L'ensemble E est un sous-ensemble de \mathbf{N} qui est non vide car il contient $z - x$. Il admet donc un plus petit élément m . On pose $x' = z - m$. C'est un élément de X donc $x' \leq z$. Soit $q \in \mathbf{Z}$ tel que $x' < q$. Si $z < q$ alors $q \notin X$ car z est un majorant de X . Si $x' < q \leq z$ alors $0 \leq z - q < z - x' = m$. Ainsi $z - q$ est un entier naturel strictement inférieur à m . Il n'appartient donc pas à E et $q = z - (z - q)$ n'appartient pas à X . Ainsi x' est le plus grand élément de X .

III. Les nombres rationnels

III.1. notation On pose $\mathbf{N}^* = \mathbf{N} \setminus \{0\}$.

III.2. définition On munit $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ de deux lois $+$ et \times définies de la façon suivantes. Si $(p, q) \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ et $(p', q') \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ alors

$$(p, q) + (p', q') = (p \times q' + p' \times q, q \times q')$$

et

$$(p, q) \times (p', q') = (p \times p', q \times q').$$

III.3. remarque Ce sont bien des lois de composition interne car \mathbf{N}^* est stable par multiplication.

III.4. remarque Si $(p, q) \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ alors

$$(p, q) = (p, 1) \times (1, q).$$

III.5. proposition *Les lois $+$ et \times sont associatives et commutatives. Elles admettent respectivement $(0, 1)$ et $(1, 1)$ comme neutres.*

III.6. preuve Soit (p, q) , (p', q') et (p'', q'') dans $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$.

On a

$$\begin{aligned} (p, q) + ((p', q') + (p'', q'')) &= (p, q) + (p' \times q'' + p'' \times q', q' \times q'') \\ &= (p \times q' \times q'' + (p' \times q'' + p'' \times q') \times q, q \times q' \times q'') \\ &= ((p \times q' + p' \times q) \times q'' + p'' \times q \times q', q \times q' \times q'') \\ &= (p \times q' + p' \times q, q \times q') \times (p'', q'') \\ &= ((p, q) + (p', q')) + (p'', q'') \end{aligned}$$

donc $+$ est associative.

On a

$$\begin{aligned} (p, q) \times ((p', q') \times (p'', q'')) &= (p, q) \times (p' \times p'', q' \times q'') \\ &= (p \times p' \times p'', q \times q' \times q'') \\ &= (p \times p', q \times q') \times (p'', q'') \\ &= ((p, q) \times (p', q')) \times (p'', q'') \end{aligned}$$

donc \times est associative.

On a

$$\begin{aligned} (p, q) + (p', q') &= (p \times q' + p' \times q, q \times q') \\ &= (p' \times q + p \times q', q' \times q) \\ &= (p', q') + (p, q) \end{aligned}$$

donc $+$ est commutative.

On a

$$\begin{aligned} (p, q) \times (p', q') &= (p \times p', q \times q') \\ &= (p' \times p, q' \times q) \\ &= (p', q') \times (p, q) \end{aligned}$$

donc \times est commutative.

On a

$$\begin{aligned} (p, q) + (0, 1) &= (p \times 1 + 0 \times q, q \times 1) \\ &= (p, q) \\ &= (0 \times q + p \times 1, 1 \times q) \\ &= (0, 1) + (p, q) \end{aligned}$$

donc $(0, 1)$ est le neutre de $+$.

On a

$$\begin{aligned}(p, q) \times (1, 1) &= (p \times 1, q \times 1) \\ &= (p, q) \\ &= (1 \times p, 1 \times q) \\ &= (1, 1) \times (p, q)\end{aligned}$$

donc $(1, 1)$ est le neutre de \times .

III.7. définition On considère la relation \mathcal{R} définie sur $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ de la façon suivante. Soit $(p, q) \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ et $(p', q') \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$. Alors $(p, q)\mathcal{R}(p', q')$ si $p \times q' = q \times p'$.

III.8. remarque On a

$$\overline{(1, 1)} = \{(n, n) : n \in \mathbf{N}^*\}$$

et la régularité des éléments non nuls de \mathbf{Z} implique que

$$\overline{(0, 1)} = \{(0, n) : n \in \mathbf{N}^*\}.$$

III.9. proposition *La relation \mathcal{R} est une relation d'équivalence compatible avec les lois $+$ et \times .*

III.10. preuve

Montrons pour commencer que \mathcal{R} est une relation d'équivalence, c'est à dire une relation réflexive, transitive et symétrique. Soit (p, q) , (p', q') et (p'', q'') dans $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$.

On a $(p, q)\mathcal{R}(p, q)$ car $p \times q = q \times p$. La relation \mathcal{R} est donc réflexive.

Si $(p, q)\mathcal{R}(p', q')$ et $(p', q')\mathcal{R}(p'', q'')$ alors $p \times q' = p' \times q$ et $p' \times q'' = p'' \times q'$. Puisque q , q' et q'' sont non nuls donc réguliers, ces égalités impliquent que si l'un des trois nombres p , p' ou p'' est nul alors les trois le sont et donc dans ce cas $(p, q)\mathcal{R}(p'', q'')$. On suppose que les nombres p , p' et p'' sont non nuls. En multipliant ces égalités et en utilisant l'associativité et la commutativité de la multiplication dans \mathbf{Z} on obtient

$$(q' \times p') \times p \times q'' = (q' \times p') \times p'' \times q.$$

Puisque p' et q' sont non nuls le produit $(q' \times p')$ est non nul donc régulier. Par conséquent on déduit de l'égalité précédente l'égalité

$$p \times q'' = p'' \times q$$

qui signifie que $(p, q)\mathcal{R}(p'', q'')$. La relation \mathcal{R} est donc transitive.

Si $(p, q)\mathcal{R}(p', q')$ alors $p \times q' = p' \times q$ et donc $p' \times q = p \times q'$, ceci signifie que $(p', q')\mathcal{R}(p, q)$. La relation \mathcal{R} est symétrique.

Montrons que \mathcal{R} est compatible avec $+$ et \times . Puisque les deux lois sont commutatives il suffit de montrer que si (p, q) , (p', q') et (p'', q'') sont des éléments de $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ tels que $(p, q)\mathcal{R}(p', q')$ alors

$$(p, q) + (p'', q'')\mathcal{R}(p', q') + (p'', q'')$$

et

$$(p, q) \times (p'', q'')\mathcal{R}(p', q') \times (p'', q'').$$

Puisque $(p, q)\mathcal{R}(p', q')$ on a $p \times q' = p' \times q$. Cette égalité implique que

$$(p \times q'') \times (q' \times q'') = (p' \times q'') \times (q \times q'').$$

Or on a aussi $(p'' \times q) \times (q' \times q'') = (p'' \times q') \times (q \times q'')$. Par conséquent en sommant ces deux égalités il vient

$$(p \times q'' + p'' \times q) \times (q' \times q'') = (p' \times q'' + p'' \times q') \times (q \times q'').$$

Or

$$(p, q) + (p'', q'') = (p \times q'' + p'' \times q, q \times q'')$$

et

$$(p', q') + (p'', q'') = (p' \times q'' + p'' \times q', q' \times q'').$$

Par conséquent on a bien $(p, q) + (p'', q'')\mathcal{R}(p', q') + (p'', q'')$ et \mathcal{R} est compatible avec $+$. L'égalité $p \times q' = p' \times q$ implique aussi

$$(p \times p'') \times (q' \times q'') = (p' \times p'') \times (q \times q'').$$

Or

$$(p, q) \times (p'', q'') = (p \times p'', q \times q'')$$

et

$$(p', q') \times (p'', q'') = (p' \times p'', q' \times q'').$$

Par conséquent on a bien $(p, q) \times (p'', q'')\mathcal{R}(p', q') \times (p'', q'')$ et \mathcal{R} est compatible avec \times .

III.11. définition L'ensemble quotient $(\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*)/\mathcal{R}$ est appelé *ensemble des nombres rationnels* et il est noté \mathbf{Q} . Les éléments de \mathbf{Q} s'appellent les *nombres rationnels*.

III.12. remarque D'après ce qui précèdent les lois $+$ et \times induisent sur \mathbf{Q} des lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ qui sont associatives, commutatives et qui admettent comme neutres respectifs les classes $\overline{(0, 1)}$ et $\overline{(1, 1)}$.

III.13. proposition *Tout élément de \mathbf{Q} admet un inverse pour $\overline{+}$ et tout élément de \mathbf{Q} différent de $\overline{(0, 1)}$ admet un inverse pour $\overline{\times}$. Plus précisément si $(p, q) \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ alors*

$$\overline{(p, q)} \overline{+} \overline{(-p, q)} = \overline{(0, 1)}.$$

Si de plus $p \neq 0$ alors

$$\overline{(p, q)} \overline{\times} \overline{(q, p)} = \overline{(1, 1)}.$$

III.14. preuve Soit $(p, q) \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$. On a

$$\begin{aligned} (p, q) + (-p, q) &= (p \times q + (-p) \times q, q \times q) \\ &= ((p - p) \times q, q \times q) \\ &= (0, q) \end{aligned}$$

ce qui donne en passant aux classes

$$\overline{(p, q)} \overline{+} \overline{(-p, q)} = \overline{(0, 1)}.$$

Si de plus $p \neq 0$ alors

$$\begin{aligned} (p, q) \times (q, p) &= (p \times q, p \times q) \\ &= (p \times q, p \times q) \end{aligned}$$

ce qui donne en passant aux classes

$$\overline{(p, q)} \overline{\times} \overline{(q, p)} = \overline{(1, 1)}.$$

III.15. proposition *La loi $\overline{\times}$ est distributive par rapport à la loi $\overline{+}$.*

III.16. preuve Soit (p, q) , (p', q') et (p'', q'') dans $\mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$. On a

$$\begin{aligned} (p, q) \times ((p', q') + (p'', q'')) &= (p, q) \times (p' \times q'' + p'' \times q', q' \times q'') \\ &= (p \times (p' \times q'' + p'' \times q'), q \times q' \times q'') \end{aligned}$$

et

$$\begin{aligned} ((p, q) \times (p', q')) + ((p, q) \times (p'', q'')) &= (p \times p', q \times q') + (p \times p'', q \times q'') \\ &= (p \times p' \times q \times q'' + p \times p'' \times q \times q', \\ &\quad q \times q' \times q \times q'') \\ &= (q \times (p \times (p' \times q'' + p'' \times q'))), \\ &\quad q \times (q \times q' \times q'')). \end{aligned}$$

Or

$$(p \times (p' \times q'' + p'' \times q'), q \times q' \times q'') \mathcal{R} (q \times (p \times (p' \times q'' + p'' \times q')), q \times (q \times q' \times q'')).$$

Par conséquent

$$(p, q) \times ((p', q') + (p'', q'')) \mathcal{R} ((p, q) \times (p', q')) + ((p, q) \times (p'', q''))$$

c'est à dire

$$\overline{(p, q)} \overline{\times} (\overline{(p', q')} \overline{+} \overline{(p'', q'')}) \mathcal{R} (\overline{(p, q)} \overline{\times} \overline{(p', q')}) \overline{+} (\overline{(p, q)} \overline{\times} \overline{(p'', q'')}).$$

La loi $\overline{\times}$ est distributive par rapport à la loi $\overline{+}$.

III.17. définition Un *corps* est un anneau (A, \top, \perp) tel que tout élément de A différent du neutre de \top admet un inverse pour \perp . Si de plus \perp est commutative on dit que (A, \top, \perp) est un *corps commutatif*.

III.18. proposition L'ensemble \mathbf{Q} muni des lois $\overline{+}$ et $\overline{\times}$ est un *corps commutatif*.

III.19. preuve C'est une conséquence des résultats précédents.

III.20. proposition L'application \mathbf{i} qui à $p \in \mathbf{Z}$ associe la classe $\overline{(p, 1)} \in \mathbf{Q}$ est injective et elle vérifie

$$\begin{aligned} \mathbf{i}(0) &= \overline{(0, 1)} \\ \mathbf{i}(1) &= \overline{(1, 1)} \\ \mathbf{i}(p + p') &= \overline{(p, 1) \overline{+} (p', 1)} \\ \mathbf{i}(p \times p') &= \overline{(p, 1) \overline{\times} (p', 1)}. \end{aligned}$$

III.21. preuve On a $\mathbf{i}(0) = \overline{(0, 1)}$ et $\mathbf{i}(1) = \overline{(1, 1)}$ par définition et si $p, p' \in \mathbf{Z}$ alors

$$(p, 1) \overline{+} (p', 1) = (p + p', 1)$$

et

$$(p, 1) \overline{\times} (p', 1) = (p \times p', 1).$$

On conclut par passage aux classes.

III.22. convention Les lois $\overline{\times}$ et $\overline{+}$ sont dorénavant notées \times et $+$. Comme pour les relatifs, on utilise les propriétés d'associativité et de commutativité

de $+$ et \times et on donne la priorité de \times sur $+$ pour simplifier le parenthésage. Le symbole \times et parfois omis. Ainsi le produit $a \times b$ peut être noté ab .

III.23. notation On a identifié \mathbf{N} à une sous-partie de \mathbf{Z} . La proposition précédente permet d'identifier \mathbf{Z} à une sous-partie de \mathbf{Q} . On a $\overline{(0, 1)} = 0$ et $\overline{(1, 1)} = 1$.

Si $r \in \mathbf{Q}$ on note $(-r)$ l'inverse de r pour $+$. Si $s \in \mathbf{Q}$ on pose

$$s + (-r) = (-r) + s = s - r.$$

Si $r \in \mathbf{Q}$ et $r \neq 0$ on note $\frac{1}{r}$ l'inverse de r pour \times . Si $s \in \mathbf{Q}$ on pose

$$s \times \frac{1}{r} = \frac{1}{r} \times s = \frac{s}{r}.$$

En particulier si $(p, q), (p', q') \in \mathbf{Z} \times \mathbf{N}^*$ on a

$$\begin{aligned} \overline{(p, q)} &= \frac{p}{q} \\ \frac{p}{q} + \frac{p'}{q'} &= \frac{p \times q' + p'q}{q \times q'} \\ \frac{p}{q} \times \frac{p'}{q'} &= \frac{p \times p'}{q \times q'}. \end{aligned}$$

III.24. définition On note \mathbf{Q}_+ l'ensemble des rationnels qui admettent un représentant de la forme $\overline{(p, q)}$ avec $(p, q) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}^*$. Les éléments de \mathbf{Q}_+ sont appelés *nombre rationnels positifs*.

III.25. lemme Soit $t, u \in \mathbf{Q}_+$. Alors $t + u, t \times u \in \mathbf{Q}_+$ et si $t + u = 0$ alors $t = u = 0$.

III.26. preuve Soit (p, q) et (p', q') dans $\mathbf{N} \times \mathbf{N}^*$ tels que $t = \frac{p}{q}$ et $u = \frac{p'}{q'}$.

On a $t + u = \frac{p \times q' + p \times' q}{q \times q'}$ et $t \times u = \frac{p \times p'}{q \times q'}$. Par conséquent $t + u \in \mathbf{Q}^+$ et $t \times u \in \mathbf{Q}^+$. De plus si $t + u = 0$ alors $p \times q' + p' \times q = 0$. Ceci implique d'abord $p \times q' = p' \times q = 0$ et ensuite, puisque q et q' sont non nuls, $p = p' = 0$ c'est à dire $t = u = 0$.

III.27. proposition On prolonge à \mathbf{Q} l'ordre de \mathbf{Z} en un ordre total sur \mathbf{Q} compatible avec l'addition et avec la multiplication par les rationnels positifs

en posant pour $r, s \in \mathbf{Q}$ $r \leq s$ s'il existe $t \in \mathbf{Q}_+$ tel que $s = r + t$. On définit ainsi sur \mathbf{Q} l'unique ordre compatible avec l'addition et tel que $0 \leq 1$.

III.28. preuve Montrons qu'on a bien défini un ordre total. Si $r, s \in \mathbf{Q}$ alors il existe $t \in \mathbf{Q}_+$ tel que $s = r + t$ ou $r = s + t$. Par conséquent on a $r \leq s$ ou $s \leq r$. La relation \leq est réflexive car si $r \in \mathbf{Q}$ alors $r + 0 = r$. Or $0 \in \mathbf{Q}_+$ donc $r \leq r$. La relation est bien antisymétrique car si $r, s \in \mathbf{Q}$ et $t, u \in \mathbf{Q}_+$ sont tels que $s = r + t$ et $r = s + u$ alors $s = s + (t + u)$ c'est à dire $t + u = 0$ et d'après le lemme $t = u = 0$ et donc $r = s$: ceci signifie que si $r \leq s$ et $s \leq r$ alors $r = s$. La relation est bien transitive car si $r, s, t \in \mathbf{Q}$ et $u, v \in \mathbf{Q}_+$ vérifient $s = r + u$ et $t = s + v$ alors $t = r + (r + u)$ et d'après le lemme $r + u \in \mathbf{Q}_+$: ceci signifie que si $r \leq s$ et $s \leq t$ alors $r \leq t$. Ainsi la relation \leq est réflexive, antisymétrique et transitive et tous les éléments sont comparables. C'est une relation d'ordre total.

Montrons que l'ordre est compatible avec l'addition. Soit $r, s \in \mathbf{Q}$ tels que $r \leq s$ et soit $u \in \mathbf{Q}$. Il existe $t \in \mathbf{Q}_+$ tel que $s = r + t$. On a $s + u = u + s = (r + u) + t = (u + r) + t$. Par conséquent

$$r + u = u + r + \leq s + u = u + s.$$

Montrons que l'ordre est compatible avec la multiplication par des rationnels positifs. Soit $r, s \in \mathbf{Q}$ tels que $r \leq s$ et soit $u \in \mathbf{Q}_+$. Il existe $t \in \mathbf{Q}_+$ tel que $s = r + t$. On a $s \times u = u \times s = r \times u + t \times u = u \times r + u \times t$ et $u \times t = t \times u \in \mathbf{Q}_+$. Par conséquent

$$s \times u = u \times s \leq r \times u = u \times r.$$

Expliquons l'unicité. La preuve reprend une preuve relative à \mathbf{N} . Soit \leq' un ordre sur \mathbf{Q} qui est compatible avec l'addition et tel que $0 \leq' 1$.

On note M l'ensemble

$$M = \{n \in \mathbf{N} : 0 \leq' n\}.$$

On va montrer par récurrence que $M = \mathbf{N}$. L'ensemble M est non vide car il contient 0 et 1. Soit $n \in M$. Puisque l'ordre \leq' est compatible avec l'addition et que $0 \leq' 1$ il vient $n \leq' n + 1$. Puisque $n \in M$ on a aussi $0 \leq' n$. Par transitivité de \leq' il vient $0 \leq' n + 1$ et donc $(n + 1) \in M$. Ceci prouve que $M = \mathbf{N}$.

Soit $q \in \mathbf{N}^*$. On note M_q l'ensemble

$$M_q = \{n \in \mathbf{N} : 0 \leq' \frac{n}{q}\}.$$

Observons que $0 \in M_q$. On va prouver que $M_q = \mathbf{N}$. Pour commencer on va montrer que soit $M_q = \{0\}$ soit $M_q = \mathbf{N}$. On a $\frac{1}{q} \neq' 0$. Supposons que $1 \notin M_q$ c'est à dire $\frac{1}{q} \leq' 0$. Sous cette hypothèse, si $p \in \mathbf{N} \setminus M_q$ c'est à dire si $p \in \mathbf{N}$ est tel que $\frac{p}{q} \leq' 0$, alors, puisque \leq' est compatible avec l'addition on a $\frac{p+1}{q} = \frac{p}{q} + \frac{1}{q} \leq' 0$. Or $\frac{p+1}{q} \neq 0$. Donc $p+1 \notin M_q$. Ceci prouve par récurrence que si $1 \notin M_q$ alors $M_q = \{0\}$. Supposons maintenant que $1 \in M_q$ c'est à dire $0 \leq' \frac{1}{q}$. Sous cette hypothèse, si $p \in \mathbf{N} \setminus M_q$ c'est à dire si $p \in \mathbf{N}$ est tel que $0 \leq' \frac{p}{q}$, alors, puisque \leq' est compatible avec l'addition on a $0 \leq' \frac{p+1}{q} = \frac{p}{q} + \frac{1}{q}$. Or $\frac{p+1}{q} \in \mathbf{N}$. Donc $p+1 \in M_q$. Ceci prouve par récurrence que si $1 \in M_q$ alors $M_q = \mathbf{N}$. Pour prouver que $M = \mathbf{N}$ il reste donc à prouver qu'il contient un entier non nul. C'est le cas : $q \in M$ car $0 \leq' 1 = \frac{q}{q}$.

Soit $t \in \mathbf{Q}_+$. Il existe $(p, q) \in \mathbf{N} \times \mathbf{N}^*$ tel que $t = \frac{p}{q}$. D'après ce qui précède $p \in M_q$ c'est à dire $0 \leq' \frac{p}{q}$ ou encore $0 \leq' t$.

Il reste à montrer que si $r, s \in \mathbf{Q}$ sont tels que $r \leq s$ alors $r \leq' s$. Soit donc $r, s \in \mathbf{Q}$ tels que $r \leq s$. Il existe donc $t \in \mathbf{Q}_+$ tel $s = r+t$. Puisque $t \in \mathbf{Q}_+$ on a $0 \leq' t$. Puisque \leq' est compatible avec l'addition on a $r = r+0 \leq' r+t = s$ c'est à dire $r \leq' s$.